

Contraintes législatives et réglementaires



- **Il a une obligation de faire**
 - Mettre en œuvre les dispositifs
 - De les financer pour tout ou partie
 - De respecter les cadres
- **Il reçoit les demandes et les plaintes, parfois contradictoires, des usagers**

Contraintes organisationnelles



- **Des choix à opérer :**
 - Mobiliser des compétences internes
 - Comment réunir les compétences nécessaires ?
 - Tensions sur le marché de l'emploi pour certains métiers
 - Mobiliser un réseau de partenaires
 - Qui ?
 - Pour faire quoi précisément ?
 - Selon quelles modalités, notamment financières ?

Contraintes organisationnelles



- **Organiser l'information et la formation :**
 - Envers les usagers
 - Envers les équipes
- **Dimensionner le dispositif**
 - Disposer d'outils d'observation et de prospective pour pouvoir anticiper
- **Concilier une approche individualisées et un traitement de masse : prestations à payer mensuellement**

Contraintes liées aux réponses



- **Le département est le « chef de file » de l'organisation sociale et médico-sociale**
 - Mais il ne dispose pas de tous les leviers
 - Articulation des schémas (SROS, PRIAC)
 - De multiples intervenants (Etat, Collectivités, Organismes de sécurité sociale, associations) avec leurs propre logique et leurs propres contraintes

Contraintes financières



- **Les départements en situation délicate**
- **Un contexte général défavorable**
 - L' « effet de ciseaux » : hausse des dépenses et baisse des recettes (droits de mutation)
 - Un « taux de couverture » A.P.A./P.C.H. en baisse
 - Les aspects organisationnels rarement pris en compte dans la compensation financière
 - Un avenir incertain (réforme des institutions, suppression de la taxe professionnelle)

Conséquences et risques



- **Un allongement du délai de mise en œuvre des schémas**
- **Une dégradation de la qualité des évaluations**
 - Moins de temps, moins de visites à domicile, allongement des délais
 - Une vision plus restrictive
- **Un repli sur la règle du « qui paye décide »**
 - Maîtrise des commissions d'attribution
- **Le balancier législatif**
 - De l'AC à la PSD, de la PSD à l'A.P.A., de l'A.P.A. à ...? Quid du 5ème risque ?

Rebondir sur les aspects positifs



- **Accélérer la recherche d'innovation, sortir des cadres traditionnels**
 - À condition de ne pas être guidé uniquement par la recherche d'économies
- **Au final : un projet collectif, un projet politique**